

Dialogue avec nos parties prenantes

Vivendi maintient un dialogue soutenu avec ses différentes parties prenantes tout en saisissant les opportunités d'échanges avec de nouveaux partenaires. Cette ouverture stimule le débat d'idées et favorise l'innovation.



L'empreinte de Vivendi

Vivendi, par ses activités, exerce sur la société une influence humaine, culturelle, intellectuelle. En choisissant de promouvoir la diversité des expressions artistiques et le dialogue interculturel au niveau mondial, Vivendi stimule la créativité, renforce la cohésion sociale et contribue à la croissance économique.

Depuis 2008, Vivendi propose dans son rapport des indicateurs relatifs à ses enjeux spécifiques. Ces indicateurs visent à mieux mesurer le progrès en matière de savoir, de bien-être ou de lien social, favorisé par l'offre de contenus et de services des différents métiers (voir p.84-85). Il s'agit par là même de contribuer à cet effort, mené aux niveaux européen et international, de mieux évaluer le rôle joué par la culture et les technologies de l'information et de la communication dans une société de l'innovation et de la connaissance.

Vivendi a été invité par les Nations unies à exposer sa politique de développement durable lors du Forum de l'Alliance des civilisations qui s'est tenu à Rio, au Brésil, en mai 2010. Suite à ce forum, Vivendi et l'Alliance des civilisations ont constitué un groupe de travail qui a la particularité de réunir des représentants des institutions internationales (Unesco, OCDE, Commission européenne, Alecco...) et du

secteur privé (Global Reporting Initiative, Reed Elsevier, Bertelsmann...). Ce groupe s'est fixé deux objectifs principaux : promouvoir le rôle de la culture et du dialogue interculturel dans l'agenda du développement durable et essayer de définir quelques indicateurs clés aux niveaux macro et microéconomique. Dans la suite des conclusions du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi, Vivendi a proposé une contribution pour que la culture soit davantage intégrée dans la mesure du bien-être et du progrès économique et social.

Vivendi a également été invité par la Commission européenne, lors du Safer Internet Forum de Luxembourg en octobre 2010, à témoigner de son engagement à accompagner les jeunes publics et leurs parents dans cet univers numérique en constante évolution.

Le partage d'expériences avec la société civile

Dans cette quête de l'innovation accélérée par la révolution numérique, il est nécessaire de nourrir un échange régulier avec les différents partenaires pour disposer des éclairages et expertises les plus riches et les plus divers. Aussi Jean-Bernard Lévy, Président du Directoire de Vivendi, réunit-il régulièrement les acteurs de la société civile. L'organisation Poverty Action Lab Europe a été invitée à partager son expérience quant à la relation entre les technologies de communication et d'information et la lutte contre la pauvreté.

Vivendi, partenaire du programme « Safer Internet » de la Commission européenne, soutient *Pan-EU Youth*, une initiative menée par European Schoolnet et le réseau Insafe. Cette plateforme en ligne offre aux jeunes Européens un espace de discussion sur l'impact des nouveaux médias dans leur vie quotidienne. Trois consultations sont organisées sur les thèmes suivants : « Les Jeunes dans les médias », « Vies numériques » et « E-compétences » (voir p. 70-73).

Vivendi a participé à la commission « Culture et Université » mise en place par Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, pour créer une synergie entre le monde universitaire et la culture. Vivendi a contribué à la rédaction de propositions qui ont été présentées aux présidents des universités et des grandes écoles françaises.

Partenaire fondateur du Forum d'Avignon qui réunit les acteurs publics de la culture, les dirigeants des industries culturelles et les artistes, Vivendi a notamment contri-



En mai 2010, Pascale Thumerelle, Directrice du développement durable, a présenté la contribution de Vivendi à la diversité culturelle et au dialogue entre les cultures lors du Forum de l'Alliance des civilisations des Nations unies.



©DR

Un dialogue fructueux avec le groupe Vivendi

Christian Gautellier, Vice-Président du CIEME (Collectif interassociatif enfance et média)

Le CIEME a poursuivi en 2010 son travail de coopération avec le groupe Vivendi pour croiser analyses et propositions à propos des relations entre jeunes et médias. Ainsi, la décision de Canal+ de supprimer de son offre la chaîne pour bébés *Baby First* est l'aboutissement d'un dialogue positif entre Vivendi, Canal+

et les représentants de la société civile. À travers mon implication dans le groupe d'experts sur la protection de l'enfance du CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel), je mesure l'importance de cette démarche, fruit d'une volonté de coresponsabilité et de corégulation entre acteurs associatifs, éditeurs de contenus et pouvoirs publics. De même, je mesure l'intérêt des rencontres régulières avec la Direction

générale de Vivendi. Lors de notre dernière rencontre, une réflexion commune a été engagée sur plusieurs thèmes: actions de sensibilisation des parents, représentation des jeunes et de leurs parents dans les publicités du groupe, et cohérence en terme de protection de la jeunesse tout au long de la chaîne, de la conception des produits au marketing.

bué à l'étude visant à approfondir la relation entre culture, performance économique, cohésion sociale et développement des territoires.

L'échange avec les communautés financière et extrafinancière

La Direction des relations investisseurs et la Direction du développement durable organisent des rendez-vous avec la communauté financière afin de présenter la politique de développement durable du groupe, dans le cadre de *roadshows* dédiés.

Ces rencontres sont très constructives. Si les trois enjeux spécifiques de Vivendi font l'objet d'échanges approfondis, d'autres questions sont soulevées comme la procédure de suivi concernant l'intégration des critères de développement durable dans la rémunération variable des dirigeants, la contribution de Vivendi au développement humain dans les pays émergents et notamment africains, le respect des droits humains par les fournisseurs et les sous-traitants, ou encore les programmes mis en œuvre par le groupe pour promouvoir la place des femmes dans les instances de décision.

Notamment adressée aux analystes ISR (investissement socialement responsable), cette communication est de plus en plus partagée par les analystes financiers qui intègrent dans leur approche la grille des opportunités et des risques mis en exergue par la démarche de développement durable (voir le témoignage de Philippe Capron p. 59).

Par ailleurs, Vivendi poursuit ses échanges avec plusieurs agences de notation extrafinancière, ce qui contribue à mieux connaître son positionnement sectoriel et à mieux analyser les progrès à réaliser (voir le focus p. 14).

Le réseau sectoriel

Compte tenu de son empreinte, Vivendi s'est engagé depuis plusieurs années dans la nécessaire et délicate tâche d'élaborer des indicateurs liés à ses enjeux spécifiques (voir p. 84-85).

Vivendi, en tant que membre fondateur du groupe de travail sectoriel médias mis en place par le Global Reporting Initiative (GRI), contribue activement à l'élaboration des indicateurs sectoriels applicables en 2012. Le GRI définit des lignes directrices pour guider les organisations lorsqu'elles rendent compte de leurs performances économiques, sociales et environnementales. Ces lignes directrices répondent notamment aux dix principes du Pacte mondial des Nations unies et se déclinent par secteur professionnel. Le groupe sectoriel médias du GRI rassemble une vingtaine de membres (entreprises et ONG).

La sensibilisation des salariés

La première édition du Séminaire développement durable de Vivendi a réuni, à Paris, 70 participants et intervenants représentant la société civile et les métiers du groupe. Ce séminaire a été l'occasion pour les dirigeants de Vivendi de rappeler les principaux axes de la politique de développement durable du groupe, puis d'écouter les parties prenantes – investisseurs, agences de notation, ONG, experts, universitaires – exprimer leurs analyses et leurs attentes. Les filiales ont apporté leurs témoignages, illustrant ainsi l'intégration des enjeux de développement durable dans leur activité.

Les sessions du Comité de développement durable réunissent régulièrement les salariés du siège et des métiers pour échanger et débattre de plusieurs thèmes, parmi lesquels: le rôle et les actions des CHSCT (Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) au sein du groupe; la présentation des lois Grenelle qui renforcent les exigences de reporting extrafinancier; les relations avec les fournisseurs; la protection des données personnelles. Le Réseau des compétences de la diversité s'est par ailleurs réuni pour débattre de la politique d'emploi à l'égard des seniors.